

Trois candidates d'Égalité Europe Ecologie, un parti soutenant Emmanuel Macron, affichent des visages n'ayant rien à voir avec ceux qui figuraient...

Article rédigé par *Fdesouche*, le 22 mars 2023

Source [Fdesouche] : A cette occasion, le parti Égalité Europe Ecologie, qui se dit proche de la «majorité présidentielle», présente trois candidates pour ces circonscriptions : Juliette de Causans pour la 8e circonscription (Chypre, Grèce, Israël, Italie, Malte, Saint-Marin, Turquie, Territoires palestiniens, Vatican) ; Tatiana Boteva Malo pour la 2e (Amérique latine et Caraïbes) et Samira Herbal pour la 9e (Maghreb et Afrique de l'Ouest). Sur le site dédié à cette élection, le parti diffuse les affiches et les professions de foi des candidates, très souriantes.

Contactée par *CheckNews*, la candidate Juliette de Causans assure c'est bien elle sur la photo, et explique que l'image «*n'est pas photoshopée*». Elle suggère en revanche qu'il s'agit d'une photographie ancienne. «*Je ne vais pas vous dire si la photo est récente ou pas*», dit-elle, nous renvoyant vers des images de sa jeunesse. Pourquoi ce choix ?

[...]

Joint par *Checknews*, l'avocat Jean-Christophe Ménard, spécialiste du droit électoral, confirme que «*ni le code électoral ni la jurisprudence n'interdisent aux candidats d'utiliser une photographie de leur visage qui ait été retouchée ou photoshopée. Une telle interdiction constituerait non seulement une atteinte à la liberté d'expression des candidats, mais elle serait en outre bien difficile à mettre en œuvre puisqu'elle supposerait de déterminer le degré de retouche à partir duquel une photographie cesserait d'être conforme à la réalité pour en devenir trompeuse vis-à-vis des électeurs*».

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/03/2023 01:00